

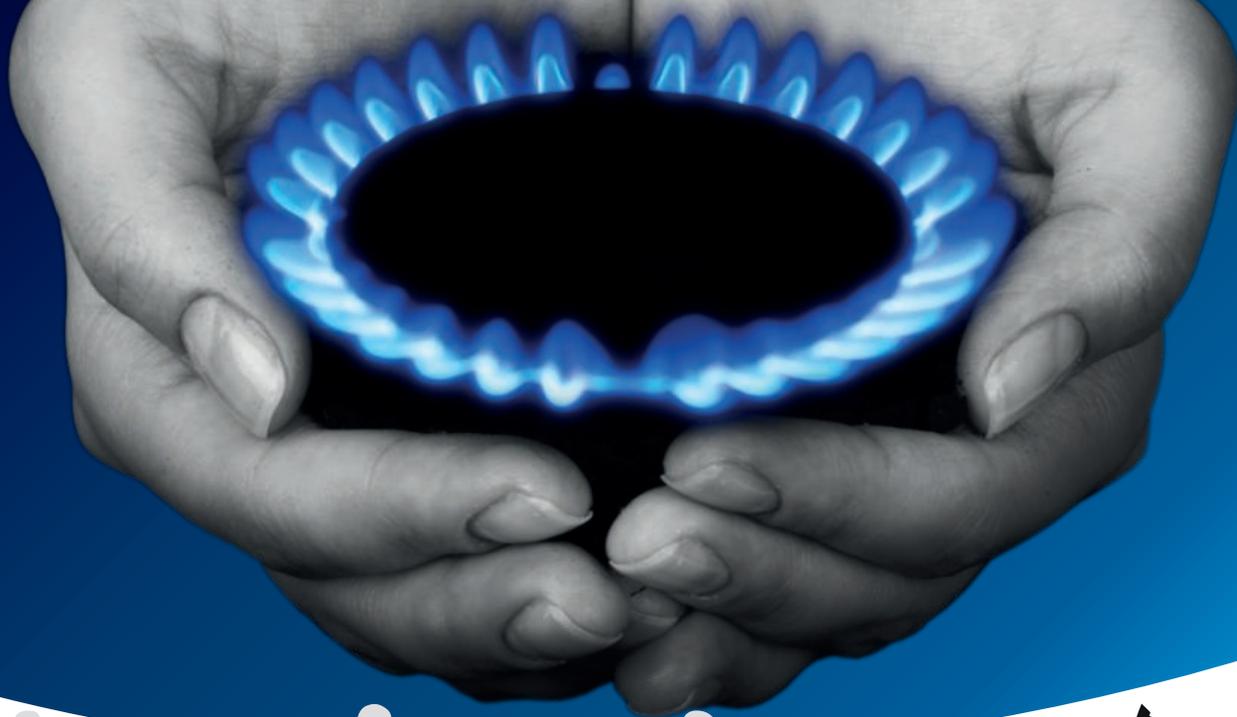
contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte



Retrouvez-nous sur Facebook :
Municipalité de Thourotte - officiel

Faire le plein d'énergie, c'est pas du luxe !



Décembre 2022

Édito



2 022 égraine ses derniers jours. Nous voici tout proches des fêtes de fin d'année. Ce sont traditionnellement des moments heureux de retrouvailles en famille ou entre amis. Ce sont des instants attendus par les enfants impatients de découvrir leurs cadeaux. Je souhaite à chacune et à chacun de profiter pleinement de ces occasions de partage et je vous présente d'ores et déjà mes meilleurs vœux, dans la perspective de l'année nouvelle.

Nous aurons traversé les douze mois écoulés presque totalement débarrassés du fléau de la pandémie et de ses contraintes, qui avaient empoisonné les deux années précédentes. Pour autant, il nous aura fallu affronter d'autres épreuves. 2022 aura été marquée par les hausses du coût de la vie. La flambée des prix de l'énergie sur fond de tensions internationales aura entraîné une inflation galopante, pesant sur le pouvoir d'achat des familles.

Ces augmentations ont aussi eu des effets sur notre budget communal et nous avons dû prendre des dispositions pour réaliser des économies et ne pas devoir accroître la pression fiscale sur les ménages. C'est ainsi que nous avons limité le chauffage dans les bâtiments municipaux et l'éclairage public, considérant qu'il s'agissait aussi de réduire nos émissions de CO2 pour préserver l'environnement.

2023 débutera à Thourotte en renouant avec la cérémonie des vœux. Il nous avait fallu y renoncer durant les deux années précédentes. C'est un moment important de convivialité au cours duquel j'ai l'occasion de vous présenter nos projets pour les mois à venir. Je peux vous dire que, dès aujourd'hui, nous réfléchissons à de nouvelles initiatives d'animation pour l'été prochain en remplacement de Thourotte Plage et nous sollicitons votre avis et vos suggestions dans ce bulletin.

Bonnes fêtes à toutes et à tous et tous mes vœux pour l'année nouvelle.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

« **Contact** », bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, décembre 2022

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication :
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :
Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER

Mise en page :
STICKEZ-VOUS
60200 Compiègne

Impression :
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE
03 44 30 51 00

Tirage :
2800 exemplaires

Sommaire



Ça se passe maintenant

- Pourquoi le prix du gaz augmente-t-il ? [pages 3 et 4](#)
- Et les tarifs de l'électricité, pourquoi flambent-ils ? [pages 5 et 6](#)
- Parlons encore d'électricité [page 7](#)
- Attention travaux [page 7](#)
- Destruction malveillante d'hôtels à insectes [page 8](#)
- Jardins et balcons fleuris : coloré et convivial ! [page 8](#)
- Jason B : un nouveau salon de coiffure [page 9](#)
- Le nouveau [www.thourotte.fr](#) [page 9](#)
- N'oubliez pas Facebook et CityAll ! [page 9](#)

- Recensement de la population 2023 [page 10](#)
- À votre porte comme au téléphone, attention au démarchage abusif [page 10](#)
- À nos annonceurs, prudence ! [page 10](#)
- Trésorerie fermée définitivement [page 11](#)
- Espace Angèle Fontaine [page 11](#)
- Festivités [page 12](#)
- Spectacles et animations à l'Espace Culturel [page 13 et 14](#)
- Jimmy Tillier a composé la musique de ce film [page 15](#)
- Vos vœux pour ... juillet 2023 [page 15](#)

Ça s'est passé hier

- Votre album photos [page 16 et 17](#)

Associations

- Mains vertes et pommes rouges [page 18](#)
- Terr'Oise : marcher pour découvrir [page 18](#)
- L'école élémentaire Onimus a son association de parents d'élèves [page 18](#)

Mairie et Conseil Départemental

- Lettre au Ministre de la santé contre le projet de SMUR sans médecin à bord [page 19](#)

- Délibérations du conseil municipal [page 19](#)

Tribune libre

- Majorité [page 20](#)
- Opposition [page 21](#)

Notre histoire

- L'accès à l'eau potable : c'est toute une histoire ! [pages 22 et 23](#)

Agenda

Pourquoi le prix du gaz augmente-t-il ?

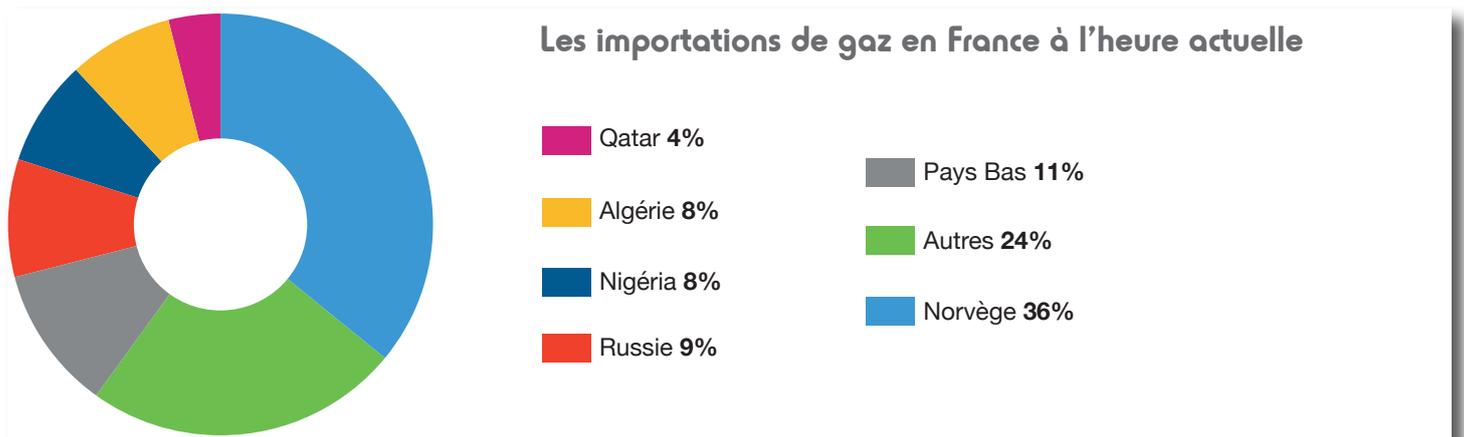


Économie

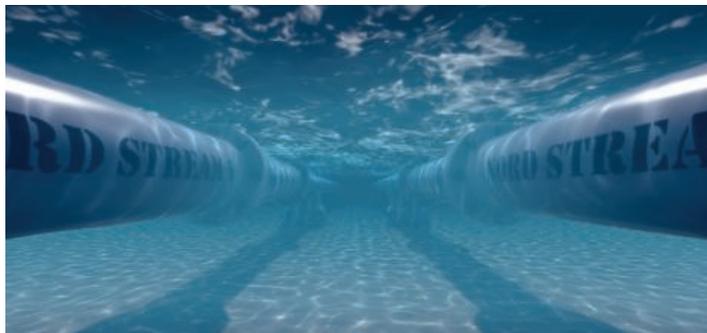
De fortes hausses ont été enregistrées en juillet, août et septembre. Une nouvelle augmentation de 12,6% des tarifs réglementés est intervenue à partir du 1^{er} octobre. Il s'agit de la plus forte hausse constatée depuis 2013. Le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire destiné à limiter l'impact sur les ménages par un gel des tarifs. Mais jusqu'à quand ?

La France dépendante des importations

Si nous sommes en mesure de nous garantir une relative indépendance en matière de production électrique, tel n'est pas le cas pour le gaz. La France n'en dispose pas sur son territoire et importe 99% de sa consommation. Notre gaz vient de Norvège pour 36%, des Pays-Bas pour 11%, d'Algérie pour 8% ou encore du Nigéria, du Qatar et des Etats-Unis. Jusqu'au déclenchement de la guerre en Ukraine, en février dernier, 21% de notre gaz venait de Russie... contre 9% aujourd'hui. Comme le reste du continent, la France est exposée aux variations des prix des marchés européens et mondiaux.



Pourquoi le prix du gaz augmente-t-il ? (suite)



Le Nord Stream est un système de deux gazoducs reliant la Russie à l'Allemagne via la mer Baltique.

La guerre en Ukraine et les tensions avec la Russie

Consécutives au conflit entre la Russie et l'Ukraine, la crise internationale pèse lourd dans cette affaire du gaz. Le pouvoir russe a la chance de disposer de cette ressource. Il l'utilise en représailles aux sanctions - notamment européennes - qui lui sont appliquées. La Russie réduit la production et les prix flambent. Notre approvisionnement coûte plus cher, parce qu'il faut diversifier par l'achat de fournitures auprès d'un plus grand nombre de producteurs. À l'addition s'ajoutent les coûts non uniformes des extractions de gisements et le transport jusqu'aux frontières françaises.

S'ajoutent à cela d'autres facteurs :

- En mer du Nord, la production a été entravée par des arrêts techniques d'infrastructures, retardés l'an dernier à cause de la pandémie de Covid, le ralentissement de l'activité économique européenne et mondiale et donc de la demande.
- Par ailleurs, le géant du gaz russe était, cette année, en pleine construction du gazoduc Nord Stream 2, récemment achevé. Or, le chantier avait été retardé par les sanctions contre Moscou. Gazprom est soupçonné par la Commission européenne d'avoir réduit ses approvisionnements de gaz passant par l'Ukraine pour pousser l'Allemagne à approuver plus rapidement l'entrée en service du gazoduc à travers la mer Baltique.

Le montant de la facture pour Thourotte

L'ensemble des bâtiments communaux sont chauffés au gaz. Nous n'échappons donc pas à la flambée des prix. En 2021, la facture s'était élevée à 171 000 €. En octobre 2022, nous en sommes déjà à 220 200 €. En décembre, nous atteindrons les 250 000€, soit une augmentation de 46%.

À titre d'exemple, le chauffage de la piscine municipale avait coûté 40 000 € en 2021. En 2022, nous atteignons un montant de 71 900 €.

Le prix du kilowattheure est passé de 50,81 € en décembre 2021 à 226,67 € en septembre 2022.

Face à cette situation, la municipalité a décidé de limiter le chauffage des bâtiments communaux à 19°C durant l'hiver, à l'exception de la crèche, afin de limiter l'impact des hausses sur le budget.

Les conséquences du redémarrage de l'économie mondiale

Si la crise sanitaire a entraîné un ralentissement de l'économie à l'échelle planétaire, l'heure est à présent à son redémarrage. Les ressources énergétiques, dont le gaz, sont tout à coup très demandées, ce qui fait automatiquement remonter les prix. C'est particulièrement le cas en Chine, qui est devenue le premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié, devant le Japon. Autre facteur : les prix des quotas d'émission de CO2 en Europe, ces « droits à polluer » qui s'échangent sur le marché européen, ont bondi, ce qui fait progresser la consommation de gaz pour la production d'électricité, au détriment du charbon.

Enfin, l'hiver 2021 a été relativement froid en Europe et surtout plus long que d'habitude. Cela a poussé à la consommation de gaz pour le chauffage, qui a été de 15% supérieure à celle de 2020 lors des cinq premiers mois de l'année en France.

Résultat : les stocks européens ont été sérieusement entamés et n'ont pas pu être totalement reconstitués durant l'été, en raison, encore une fois, de la forte demande mondiale.

Quelles évolutions pour 2023 ?

Le gouvernement a mis en place un « bouclier tarifaire » destiné à amortir le choc pour les ménages. La mesure a pris effet à l'automne 2021 et doit se prolonger en 2023. Ce dispositif a limité l'augmentation possible des factures à 4% mais après les hausses intervenues durant l'été et en octobre. Cela conduit, en 2022, à une augmentation de 4,5% pour les foyers utilisant le gaz pour la cuisson, à 9,1% pour ceux qui recourent au gaz aussi pour l'eau chaude et à 14,3% pour les familles qui se chauffent au gaz.

En outre, le gouvernement a prévu le versement d'un chèque-énergie compris entre 100 et 200 € pour 12 millions de ménages. C'est évidemment bon à prendre mais dérisoire au regard de la flambée des prix.

En 2023, la hausse est plafonnée à 15%, en sachant qu'au 1^{er} juillet 2023, ce sera la fin des tarifs réglementés pour le gaz, ce qui ne manque pas d'interroger sur la suite.

Quelles alternatives vers une plus grande indépendance énergétique ?

La situation actuelle met davantage en lumière encore la nécessité et l'urgence d'aller vers des énergies décarbonées, alternatives au pétrole et au gaz en particulier.

Parmi ces solutions s'inscrit le gaz vert. Produite localement, c'est une énergie d'avenir puisqu'elle présente les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut facilement être injectée dans le réseau de distribution. Appelé aussi biométhane, le gaz vert est une énergie renouvelable bas carbone, produite par méthanisation à partir du traitement de déchets organiques et résidus agricoles de biodéchets issus de l'industrie agroalimentaire, de la restauration collective, ainsi que des boues des stations d'épuration. Il s'agit là d'une alternative capable de nous garantir une indépendance énergétique, dont l'absence nous coûte si cher aujourd'hui.

Et les tarifs de l'électricité, pourquoi flambent-ils ?



Économie

Chacun a pu le constater au fil des mois : nos factures d'électricité sont en hausse constante. Essayons de comprendre pourquoi. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2007, le mégawattheure (1MWh = 1000 kWh) coûtait 124 €; en 2021, nous en étions à 181 €, soit une augmentation de 57 €, ce qui représente environ 50% de plus. Au 1^{er} février 2022, le prix a grimpé à 216,88 €.

Qui fixe les tarifs ?

Depuis 2010, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence, aux termes de la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité). EDF n'en a plus le monopole. Dès lors, la distribution de la fourniture électrique est assurée :

- soit par EDF et les SICAE, selon des tarifs réglementés
- soit par un opérateur privé de votre choix, qui achète l'électricité sur les marchés pour vous le revendre.

En ce qui concerne les tarifs réglementés, ils sont fixés par le gouvernement sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), qui est une instance administrative indépendante. Dans ce dispositif ainsi mis en place, cela veut dire que le gouvernement peut geler temporairement les prix par un bouclier tarifaire mais ne peut durablement stopper les hausses. Quant à eux, les opérateurs privés fixent librement leurs tarifs.

Le poids des taxes

Les particuliers paient quatre taxes différentes sur l'électricité : la TVA, la CSPE (Contribution aux charges de Service Public de l'Electricité), la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

En 2007, ces taxes représentaient 25% du prix facturé, soit 31€ / MWh.

En 2021, nous en étions à 34%, soit 61,50 € / MWh : on constate donc une augmentation de 55,3% en seulement 4 ans !

EDF vend à perte aux opérateurs privés.

Pour que s'installe la concurrence voulue par la loi NOME, le gouvernement contraint EDF à vendre l'électricité aux opérateurs privés en dessous du coût de production. Ainsi EDF est tenu de fournir 1/4 de sa capacité de production nucléaire, soit 100 TéraWattheure (1TWh = 1 million de MWh) à 49,50 € le MWh, selon un tarif appelé ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique). Or, le coût de production s'élève entre 48,36 € et 53 € le MWh. L'entreprise EDF perd donc, chaque année, des sommes considérables pour que les opérateurs privés puissent la concurrencer. Nous marchons sur la tête.

Et les tarifs de l'électricité, pourquoi flambent-ils ? (suite)

Un parc nucléaire vieillissant

Actuellement, 32 réacteurs nucléaires sur 56 sont à l'arrêt pour des travaux de maintenance. Sur plusieurs d'entre eux, des phénomènes de corrosion ont été constatés. À l'évidence, nous rencontrons des problèmes d'entretien sur des équipements qui ont pris de l'âge. Le coût global des réparations nécessaires s'élève entre 40 et 60 milliards d'euros. Pour le cas où le froid hivernal entraîne un pic de la demande, le gouvernement a envisagé d'acheter de l'électricité en Allemagne... où elle est produite, pour une grande part, avec du charbon. Un comble lorsque nous considérons que l'énergie nucléaire nous avait permis de décarboner notre production électrique !

EDF lourdement endettée

EDF doit donc assurer le coûteux entretien du parc nucléaire. Comme on l'a vu, l'opérateur historique subit les conditions qu'on lui impose pour favoriser la concurrence. En conséquence, EDF est endettée à hauteur de 60 milliards d'euros ! Plusieurs aventures hasardeuses sont, en outre, venues plomber un peu plus encore l'état des lieux. Parmi elles, figure la construction de la centrale nucléaire EPR de Flamanville, un équipement de nouvelle génération à eau pressurisée 1650 MW. Le retard dans sa mise en service est de 11 ans et son coût a été multiplié par 4 pour atteindre 19 milliards d'euros. En outre, EDF est embourbée dans des difficultés similaires avec un EPR de même type en Finlande

Il y a également le projet CIGÉO (Centre Industriel de stockage

GÉologique) à Bure, dans la Meuse. Il est destiné à l'enfouissement profond de déchets nucléaires, pour un coût de 64 milliards d'euros.

Ajoutons que le Président de la République a annoncé la construction de 6 EPR d'ici à 2050. Cet objectif apparaît pour le moins ambitieux, au vu du contexte difficile ! Ces réacteurs à eau pressurisée sont censés être plus modestes que celui de Flamanville. Il n'en reste pas moins que le délai de mise en service de tels équipements est estimé entre 12 et 14 ans, selon un rapport du RTE, gestionnaire du Réseau de Transport de l'Electricité en France.

EDF renationalisée

Face à la situation d'EDF et aux défis à venir, le gouvernement a engagé des opérations de rachat des 16% de parts des actionnaires privés dans le capital de l'opérateur historique. Quel sera la suite du scénario ? Les intentions du gouvernement ne sont pas claires sur le sujet.

Ce qui est sûr, c'est que le développement de la filière nucléaire nous a garanti une importante indépendance énergétique jusqu'à récemment. À l'évidence, cet équilibre est remis en cause par l'ouverture à la concurrence et le mauvais entretien du parc de production. Il conviendrait donc de revenir à une maîtrise publique du marché de l'électricité, en ne passant pas à côté et avec retard du développement des énergies renouvelables dans un mix énergétique qui combinerait le nucléaire et les énergies alternatives.

Les SICAE : une histoire particulière

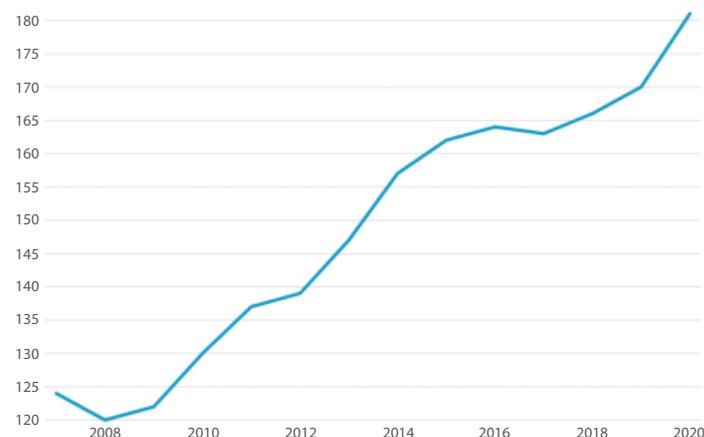
L'électrification a commencé dans les années 1900 en France. Le projet était alors mené par des investisseurs privés. Toutefois, pendant que les villes ont progressivement eu accès à l'électricité, les territoires ruraux ont été quelque peu délaissés. L'électrification de ces localités était complexe et jugée peu rentable.

Dans ce contexte, de nombreux agriculteurs se sont réunis pour créer des coopératives d'électricité dans l'objectif de développer l'électrification dans les zones rurales. En 1920, une loi sur le crédit mutuel et la coopération agricole a été adoptée, aboutissant à la création des SICAE (Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité). Elle se sont rapidement multipliées au fil des années.

En 1946, l'État décide de rassembler toutes les entreprises privées pour former une société nationale unique de service public. Ainsi est née EDF. Néanmoins, les SICAE ont été conservées, car leur activité a été reconnue d'intérêt public. Elles assurent aujourd'hui la distribution d'électricité dans une vingtaine de départements, dont l'Oise et donc notre territoire. Elles proposent des offres de fournitures aux tarifs réglementés, au même titre que le fournisseur historique.

L'envolée du prix moyen de l'électricité pour les ménages depuis 2007

en euros par MWh (valeur de l'euro en 2020)



Source : SDES



Travaux / Urbanisme

Parlons encore d'électricité

Fêtes de fin d'année : Thourotte s'illumine avec modération

À l'approche des fêtes de fin d'année, Thourotte se pare traditionnellement d'ornements et de lumières. Nous les devons à la créativité de nos services techniques, qui s'efforcent de réaliser, chaque année, des décorations nouvelles.

Fallait-il s'en passer cette fois-ci, face aux exigences d'économies d'énergie ? La municipalité a estimé que, si la modération s'imposait, il fallait néanmoins que la ville s'égaie. Il n'y aura donc pas, cette année, d'innovations mais les petits et les grands retrouveront les décors de l'an dernier.

Risques de coupures électriques cet hiver

Avec la crise de l'énergie, il existe un risque de pénurie de courant, durant l'hiver, si les températures baissent et que la demande électrique s'accroît. Si un tel scénario se présente, RTE, le gestionnaire du réseau, pourra demander à SICAE-Oise de mettre en place un délestage, c'est-à-dire une interruption volontaire, momentanée et

localisée de la fourniture électrique sur une partie de réseau.

En quoi consistera un délestage ?

Si une coupure intervient, elle ne sera pas supérieure à 2 heures et sera comprise le matin entre 8 et 13h ou le soir entre 18 et 20h.

Comment sera-t-on informé ?

Gestionnaire du réseau, RTE met à votre disposition un site Internet et son application mobile gratuite, qui vous informent du risque de délestage sur la France. Ainsi vous pouvez savoir s'il y a une menace de coupure pour le jour même et le lendemain.

Inscrivez-vous sur le site : monecowatt.fr

Comment saurai-je si ma commune est concernée ?

SICAE-Oise vous informera de l'activation du délestage par le biais de son site sicae-oise.fr, qui vous indiquera :

- l'heure estimative de début de la coupure et du retour à la normale
- la liste des communes impactées par la coupure

Les moyens de communication de la ville de Thourotte relaieront ces informations.

Des rues privées d'éclairage

En juin dernier, une entreprise mandatée par la SICAE a procédé au démontage du transformateur situé rue d'Estienne d'Orves, dans le cadre de travaux de maintenance qui avaient été programmés. Au cours de cette intervention, l'armoire électrique commandant l'éclairage public a été endommagée et mise hors d'usage. Cette avarie a privé de lumière plusieurs rues de la ville : rue d'Estienne d'Orves, rue du Maréchal Leclerc, rue de Verdun, rue Charles Ancelin, rue du Président Kennedy, rue du Président Coty et une partie de la rue de la République.

Suite à cet événement, il a fallu se tourner vers les assurances, qui ont dépêché des expertises. Puis, après ces investigations, qui ont duré plusieurs semaines, la SICAE a commandé une nouvelle armoire électrique mais avec d'assez longs délais de livraison. Nos rues sont restées dans l'obscurité jusqu'à fin novembre.

Nous tenions à vous donner des explications. N'hésitez pas à nous signaler toute panne.

Route de Longueil-Annel

Nous prévoyons des travaux sur les bordures et le réseau d'eaux pluviales. Les trottoirs seront mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). À partir de mars 2023 et pendant 3 mois environ, les entrepreneurs travailleront tronçon par tronçon. Ensuite, le Conseil Départemental assurera la réfection de la chaussée.

Rue du Maréchal Leclerc

En 2020, sur la moitié de la rue, la municipalité a procédé à la réfection des trottoirs, de la voirie et de l'éclairage public. En 2023, c'est le tour de la seconde moitié.

Quartier Mendès France

L'étude de travaux se poursuit. Elle porte sur la réorganisation générale de

l'espace, de la circulation et du stationnement. Un groupe de travail a été mis en place. Il comprend les gardiens d'immeubles, des habitants et des élus. La phase des travaux débutera en 2024.

Espace Leader Price

Cet espace était à l'abandon depuis la fermeture du supermarché. Classé en zone inondable, il n'était pas aisé de trouver un acheteur. Longtemps squatté par les gens du voyage, le terrain a fait l'objet de dégradations.

Or, une entreprise venue de Ribécourt a décidé de s'installer dans ces anciens locaux commerciaux. Spécialisée dans le chauffage, la ventilation et la climatisation, elle s'appelle Airéo.

Une partie de l'ancien parking va être rachetée par la municipalité de Thourotte pour y créer un terrain de pétanque.

Ça se passe maintenant

Destruction malveillante d'hôtels à insectes



Quatre hôtels à insectes, installés en plusieurs endroits de la commune, ont été brûlés. Il s'agit d'un acte de vandalisme totalement gratuit et tout à fait intolérable.

Ces équipements sont destinés à favoriser la biodiversité et à lutter contre la disparition des insectes pollinisateurs. Il faut savoir que 40% des populations d'insectes sont aujourd'hui menacés de disparition. Ils sont pourtant indispensables à la survie des plantes à fleurs et à l'action contre les nuisibles dans les jardins.

Bien entendu, la municipalité va faire le nécessaire pour remplacer ses hôtels à insectes

Travaux / Urbanisme

Jardins et balcons fleuris : coloré et convivial !



La cérémonie du 18 octobre

M. Daniel Denizart, maire-adjoint chargé de l'aménagement urbain, présente la soirée. Les photos colorées défilent sur l'écran, les lots sont remis aux lauréats, l'ambiance est très conviviale.

Catégorie Jardins fleuris

1^{er} prix : Mme Valérie Madeira
2^{ème} prix : M. Christian Robert
3^{ème} prix : Mme Nicole Hecq

Catégorie Balcons Fleuris

1^{er} prix : Mme Lucette Lecoq
2^{ème} prix : Mme Jeanine Domalain
3^{ème} prix : M. Bernard Arnoldy

Pourquoi pas vous ?

Vous avez jusqu'au 25 mai 2023 pour compléter ou recopier ce bulletin, qui est également téléchargeable sur www.thourotte.fr/parc-et-jardins/villes-fleuries

Il est à déposer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou de l'Espace Angèle Fontaine.



Bulletin d'inscription au Concours des Jardins et Balcons fleuris

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

N° DE TÉLÉPHONE :

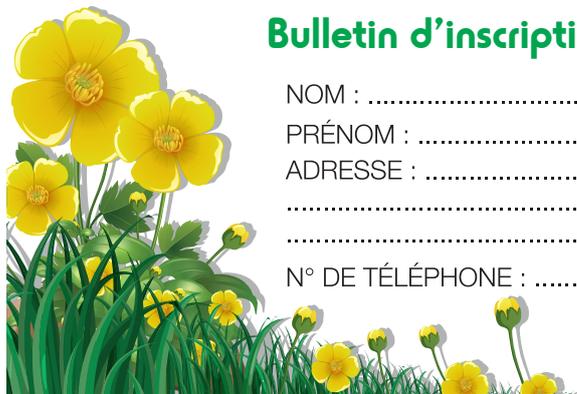
Votre catégorie :

A Maison avec jardin visible de la rue

B Balcon ou fenêtre dans un immeuble visible du domaine public

À Thourotte, le :

Signature :



Jason B : un nouveau salon de coiffure



Économie

Il s'appelle Jason Bohain. Titulaire d'un CAP de coiffure, il affiche 8 années d'expérience dans la profession. Il a ouvert son salon, le 1^{er} septembre 2022, rue de la République. L'établissement ne se voit guère de la rue. Pour y accéder, il faut pénétrer dans la cour du restaurant Le Bonheur Exotique. Mais une surprise vous y attend : le décor du salon est résolument végétal... et l'intérieur aussi, ce qui offre un cadre franchement sympathique.

L'équipe a donc pris la succession du coiffeur Shelby mais avec une offre différente. L'activité est mixte : Jason et Camille coiffent les femmes, Steeven les hommes. Le trio devrait s'étoffer encore dans un proche avenir. Tous les publics sont concernés, avec toutefois une cible plus particulière en direction des jeunes.

Ces messieurs peuvent venir se faire tailler la barbe de façon traditionnelle ou plus branchée, en dégradé notamment. Quant aux femmes, la tendance est à la couleur rousse mais c'est vous qui voyez.

Le salon est ouvert 5 jours sur 7, bientôt 6.

Jason B

116 rue de la République

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h, le samedi de 9h à 17h30. Jusqu'à nouvel ordre, il est fermé le lundi et le dimanche.

Tél : 06 71 37 04 56

Site Internet : www.jasonbhair.com

Facebook : [Jason-b Shelby Thourotte](https://www.facebook.com/Jason-b-Shelby-Thourotte)

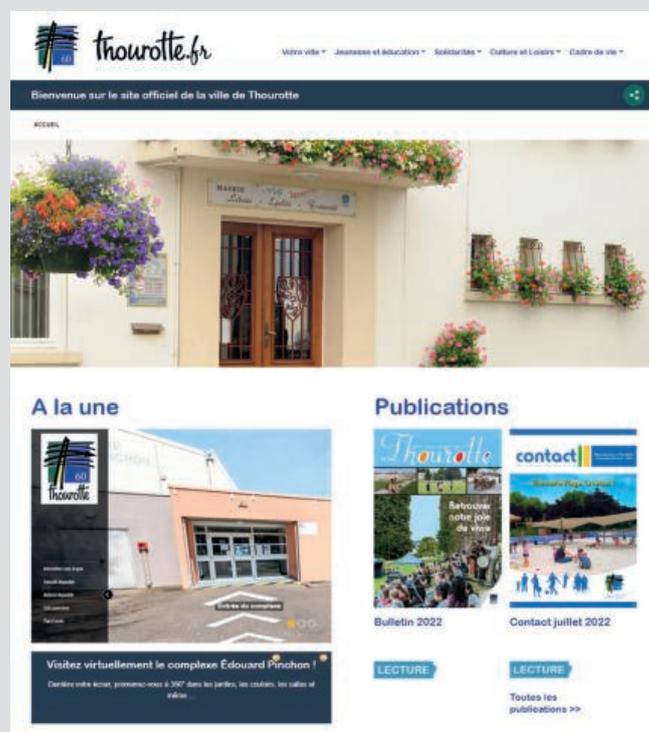
Instagram : [jasonb_hair](https://www.instagram.com/jasonb_hair)

Le nouveau www.thourotte.fr

Le site Internet de la municipalité a fait peau neuve : le nouveau www.thourotte.fr est en ligne depuis le 17 octobre. Il est notamment mieux adapté à la consultation sur smartphone. Nous vous laissons le découvrir.

Son objectif est de vous faire mieux connaître et partager la réalité de notre commune, ses atouts, tout ce qu'elle offre en services, en activités sociales, culturelles, sportives ou associatives.

Bien sûr, ce site est appelé à évoluer, à s'enrichir encore. Bonne visite !



N'oubliez pas Facebook et CityAll !

Rejoignez la communauté des 1100 abonnés de la page *Facebook Municipalité de Thourotte – officiel* ! Elle complète les deux réseaux sociaux que compte la municipalité depuis des années : les pages Facebook *Espace Culturel de Thourotte* et *Espace Angèle Fontaine*.

Vous préférez connaître l'actualité thourotoise d'un seul coup d'œil ? Elle est synthétisée dans l'application gratuite CityAll, qui reprend les messages publiés sur les panneaux lumineux d'information. En cas d'urgence (inondation, coupure de gaz par exemple), CityAll vous envoie une notification. L'application est compatible à partir d'Android 5.0 et d'I.O.S. 12. Aucune donnée personnelle n'est demandée au moment de l'installation.

Ne cherchez plus ce qui se passe à Thourotte : c'est l'actualité qui vient à vous !

Recensement de la population 2023



Les résultats du recensement sont essentiels pour :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune. Plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en commerces, en logements, ou encore en équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.)

Comment se passe le recensement ?

La commune recrute les agents recenseurs. Chacun se voit attribuer un secteur clairement délimité. Les agents sont munis d'une carte officielle, validée par la mairie.

L'agent recenseur dépose un courrier dans votre boîte aux lettres ou vous le remet en mains propres avec une notice d'information. Il vous suffit de suivre les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable. Gardez-le précieusement.

Pour l'étape, nous vous recommandons de procéder au recensement en ligne : c'est plus simple, plus rapide, plus économe en papier.

Si vous ne souhaitez pas utiliser Internet pour cette démarche, l'agent recenseur peut vous remettre un questionnaire imprimé.

Si vous n'avez reçu aucun document, contactez la mairie.

Se faire recenser est obligatoire.

Chaque année, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) ajuste ses données statistiques sur la population. De plus, dans chaque commune, un recensement est organisé tous les 5 ans. Thourotte fait partie des villes concernées en 2023. La campagne débute le 19 janvier.

Pourquoi recense-t-on la population ?

Cette opération permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et caractéristiques des logements...

À votre porte comme au téléphone, attention au démarchage abusif !

En cette période où nos agents recenseurs sonnent à vos portes, nous souhaitons vous mettre en garde contre les escrocs. Si vous avez un doute ou si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez appeler la mairie.

Exigez la carte professionnelle de la personne se présentant à vous ! Ne signez un document qu'après l'avoir intégralement lu et compris... en prenant garde aux mentions imprimées en petits caractères.

De nombreux particuliers ont été démarchés au téléphone pour une soi-disant « étude sur l'énergie ». Parfois, l'interlocuteur a même précisé qu'il appelait de la part de l'ADIL. Or, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement – institution tout-à-fait respectable – ne prospecte pas de cette manière. Il s'agit d'une escroquerie ! Nous vous demandons de ne pas répondre aux questions et de ne pas convenir d'un rendez-vous à domicile !

À nos annonceurs, prudence !

La municipalité de Thourotte remercie vivement les sociétés qui commandent un espace publicitaire dans le bulletin annuel *Thourotte* : elles se font connaître du public tout en soutenant notre commune.

Aux annonceurs d'aujourd'hui et de demain, la mairie rappelle que la régie publicitaire du bulletin est toujours réalisée en interne. Si un commercial vous sollicite - par exemple - pour un *Guide des communes* ou un *Agenda de la ville de Thourotte*, sachez qu'il n'a pas de lien avec la municipalité.

Notre mairie n'a, en aucun cas, mandaté de prestataire pour commercialiser de l'espace publicitaire dans un tel support. Nous invitons donc les entreprises à la plus grande prudence. Encore une fois, merci à tous.



Économie

Ça se passe maintenant

Depuis le 31 août, la trésorerie de Thourotte est définitivement fermée, sur décision du ministère de l'Économie et des Finances.

Le gouvernement poursuit donc la casse du service public, malgré l'opposition des élus de Thourotte et des communes concernées. Cette décision intervient après celle qui avait déjà abouti à une mesure similaire à Ribécourt-Dreslincourt.

Désormais, les usagers doivent s'adresser à la trésorerie de Compiègne, 6 rue Winston Churchill. Cela a pour effet d'éloigner ce service et de rendre le traitement des demandes plus laborieux et plus long, d'autant que le nombre de fonctionnaires a diminué au fil des années.

Le ministère se défend en mettant en avant qu'il a passé un partenariat avec le réseau de buralistes. Les contribuables peuvent régler leurs impôts, amendes et factures de service public auprès de 3 bureaux de tabac : • Le Fontenoy – 81 rue de la République, à Thourotte • L'Oasis – 12 rue Royale, à Chiry-Ourscamp • Le Villageois – 14 rue du Maréchal Joffre, à Montmacq

Ce rôle dévolu aux buralistes - en lieu et place d'un service public - est contestable et, de surcroît, les opérations qui pourront y être effectuées se limitent à 300 €. Au-delà de cette somme, il faut se rendre à Compiègne. Il en est de même pour négocier des échéanciers.

Une permanence du centre des impôts, à l'Espace Angèle Fontaine

Aux termes de négociations entre la municipalité et la Direction Générale des Finances Publiques, une permanence est organisée à l'Espace Angèle Fontaine, le centre d'activités familiales et sociales de Thourotte. Elle se tient tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h pour tout public et sans rendez-vous. Elle est assurée par un agent des impôts. Les contribuables peuvent y recueillir toutes les informations nécessaires sur leurs diverses impositions ou négocier des échéanciers.

Activités familiales et sociales

Espace Angèle Fontaine

Accompagnement des demandeurs d'emploi

Vous résidez dans une des communes de la CC2V ? Vous cherchez du travail ? L'Espace Angèle Fontaine et sa conseillère Emploi vous proposent deux ateliers.

Dynamic'Emploi

Il s'agit d'un cycle de 7 séances thématiques : recherche d'offres, CV, lettres de motivation, candidatures spontanées, simulations d'entretiens...

Vous pouvez participer à celles qui vous intéressent ou prendre part à l'ensemble de ces rendez-vous.

Ces séances sont organisées deux jeudis par mois, de 9h à 11h, à l'Espace Angèle Fontaine.

Atelier Informatique, orienté vers la recherche d'emploi

Notre conseillère Emploi vous apprend à être efficace devant un clavier, à utiliser votre Compte Personnel de Formation et les ressources du site www.pole-emploi.fr.

Les deux séances sont réparties sur deux mardis dans le même mois, de 14h à 16h. Il est possible de s'inscrire à une seule... ou aux deux !

Pour participer à ces ateliers, il est préférable de s'inscrire. Le nombre de places est limité.

La ludothèque de l'Espace Angèle Fontaine

Toute l'année, vous pouvez essayer les jeux sur place, ou les emprunter pour la maison. La ludothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h puis de 14h à 17h30, le samedi de 10h à 12h puis de 13h30 à 16h30. Pendant les vacances, des créneaux supplémentaires sont ouverts.



Espace Angèle Fontaine

- Rue du Général Kœnig
- Tél : 03 44 90 68 90
- Courriel : espaceangelefontaine@thourotte.fr
- Facebook : [Espace Angèle Fontaine](#)

Festivités

Évènement



C'est Noël !

Une après-midi d'animations familiales et gratuites, le mercredi 14 décembre, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

- 15h / **Les ateliers du Père Noël** : parcours de motricité, studio photo, ateliers bricolage, sculpture sur ballon, ludothèque, coin détente et lecture
- 16h15 / **Goûter en extérieur**, avec le manège à manivelle, les mascottes, les barbabapas... et autres douceurs !
- 17h / **Spectacle : L'aventure de la fée Pouët Pouët**



Concert de Noël de l'école de musique

Samedi 17 décembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

De Wolfgang Amadeus Mozart à Elton John, les élèves de l'école de musique Jean Rochet traversent les époques et les imaginaires !

Ce concert est ouvert à toutes et à tous : alors, laissez-vous surprendre pas ces talents locaux !



Animations sur le marché

Jeudi 22 décembre

Comme chaque jeudi, vous êtes les bienvenus au marché, de 8h30 à 12h. Le 22 décembre, un vent de fête soufflera sur le centre-ville. Nous vous donnons rendez-vous sur la place de la République, pour des animations gratuites :

- Dès 10h, escorté par **deux mascottes**, le **Père Noël** viendra distribuer des friandises et prendre la pose avec vous tous.
- Dès 10h30, vous embarquerez à bord de la **calèche**.



Cérémonie des vœux

Mercredi 11 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

Après deux années d'interruption dues au Covid, M. le maire et son conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux.

M. Patrice Carvalho dressera un état des lieux et tracera les perspectives.

Des musiciens rythmeront la soirée, nous trinquerons ensemble, chacun repartira avec un petit cadeau de bonne année...

Pour plus d'informations

Concernant **C'est Noël !** et le concert de l'école de musique, vous pouvez contacter le service **Développement Culturel**, en mairie : 03 44 90 61 35 • barbara.chlagou@thourotte.fr

Concernant la **cérémonie des vœux**, vous pouvez contacter le service **Communication**, en mairie : 03 44 90 63 40 • damien.frugier@thourotte.fr



Bien évidemment,
il est conseillé de réserver !

Ça se passe
maintenant

Culture

Spectacles et animations à l'Espace Culturel

Espace Culturel : médiathèque + salle Saint-Gobain

Place Saint-Gobain • 03 44 90 61 26 • mediatheque@thourotte.fr • Facebook : Espace Culturel de Thourotte



Le mécano de la Générale • Ciné-concert

Mardi 20 décembre, à 14h30. Tout public.

Comme à l'époque du cinéma muet : à l'écran, un film burlesque du grand Buster Keaton, dans la salle un piano.

Film américain (1926) de Clyde Bruckman et Buster Keaton
Piano solo : Karol Beffa

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



Jemima and Johnny • Ciné-concert dessiné

Jeudi 19 janvier, à 20h30. Dès 6 ans.

Un ciné-concert dessiné où l'on se souviendra en chœur et en noir et blanc que personne ne naît raciste.

Film sud-africain et britannique de Lionel Ngakane (1966, 29 minutes)
Bande originale *live* : Arianna Monteverdi, Stéphane Louvain et François Ripoché
Dessins : Guillaume Carreau

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



Komaneko • Ciné-concert

Vendredi 17 février, à 14h30. Dès 3 ans.

Un ciné-concert pour le jeune public, sur un programme de courts films d'animation réalisés par le talentueux japonais Tsuneo Goda.

Multi instruments, sampling en direct, voix, bruitages : Franck et Damien Litzler

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

En lien avec **Komaneko** : **Atelier Table MashUp** • Formule Atelier + Spectacle

Vendredi 17 février, à 10h. Dès 7 ans.

Initiez-vous au montage avec un outil ludique et intuitif : la table MashUp. Déjeunez sur place, avec le pique-nique que vous aurez amené. Enfin, assistez au ciné-concert *Komaneko*.

L'atelier est gratuit, sur réservation. Il faut juste régler le prix du spectacle.

Spectacles et animations à l'Espace Culturel (suite)



L'invitation au voyage • Chant lyrique

Dimanche 26 février, à 16h. Tout public.

Un voyage sur les chemins de la poésie française, à travers leurs plus belles mises en musique des grands compositeurs de mélodies des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Soprano : Audrey Dandeville

Piano : Inès Leveaux

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



L'armoire à histoires • Conte

Samedi 11 mars, à 10h. Dès 4 ans.

Une *Heure du Conte* exceptionnelle, avec la conteuse amiénoise Catherine Petit.

Ses histoires parlent des choses de la vie, des mystères de l'âme humaine, de la montagne, des femmes, des chemins qui se croisent...

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)



Tout seul • BD-concert

Judi 16 mars, à 20h30.

Après s'être attaché au ciné-concert, Diallèle s'empare cette fois de l'œuvre graphique de Chabouté pour réaliser un BD-concert.

Le groupe Diallèle est composé de Mathieu Lemaire (saxophones baryton, soprano, alto et ténor), Sylvain Lemaire (guitare et clavier) et Ludovic Fiorino (batterie).

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Encre, Papier, Ciseau ! • Exposition

Du mardi 10 janvier au samedi 11 mars.

Ce sont deux artistes, Éric Singelin et Nikodio, qui partageront la salle d'exposition pour vous présenter *Encre, Papier, Ciseau !* D'un côté, Éric, ingénieur papier, auteur et créateur de livres animés, proposera une série de pop-up aux couleurs vives. De l'autre, Nikodio, artiste pluridisciplinaire, accrochera trois séries de dessins faisant appel à l'interactivité et au ludique.

Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Vous en voulez encore ?

En dernière page de *Contact*, l'agenda vous invite à la prochaine séance de cinéma, à *Bébé bouquine* et à *L'heure du conte*.

Pour en savoir plus, pour connaître les prochains films, vous pouvez consulter le programme sur la page Facebook *Espace culturel de Thourotte* et sur www.thourotte.fr. Le livret de la saison culturelle est téléchargeable sur notre site Internet, et disponible en version papier sur les présentoirs de la médiathèque, de la mairie et de l'Espace Angèle Fontaine.

Jimmy Tillier a composé la musique de ce film



Culture

Jimmy Tillier est l'un des piliers de l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte. Mais il n'est pas seulement bassiste. Il est aussi compositeur.

Il a ainsi travaillé sur la musique de la web série de science-fiction *Le visiteur du futur*. Le succès sur la toile a permis d'envisager une adaptation au cinéma. Pour la bande originale, on a fait à nouveau appel à Jimmy. Le film *Le visiteur du futur* est sorti en salles le 7 septembre dernier.

Le créateur, auteur et réalisateur de la série et du film s'appelle François Descraques. Il a rencontré Jimmy Tillier en 2003 alors que tous deux préparaient un BTS audiovisuel, option Image pour François, option Musique pour Jimmy. Une amitié est née, ainsi qu'une collaboration sur plusieurs projets. Et ils ne vont pas s'arrêter là...



Vos vœux pour... juillet 2023 !

Évènement

Au revoir Thourotte Plage

Chaque mois de juillet, Thourotte Plage prend ses quartiers, hier place de la mairie, plus récemment sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon, pour le bonheur des jeunes et de leurs parents. Mais il faut savoir se renouveler, au risque de lasser. L'été, il ne faut pas que la routine s'installe. C'est pourquoi la municipalité réfléchit à l'organisation de nouvelles activités durant la période estivale.

À chaque quartier son animation

Avec le concours des services municipaux, nous proposerons, du lundi au vendredi, une animation par jour en variant les activités et les lieux de pratique. Nous préparerons donc des jeux, des tournois sportifs, des ateliers, des rencontres...

Les week-ends de juillet : à vous de nous suggérer des spectacles !

Nous organiserons des représentations gratuites, pour tous publics, essentiellement en extérieur. Nous pourrions solliciter des prestataires extérieurs : comédiens, chanteurs, danseurs, acrobates, cascadeurs, etc.

Qu'est-ce qui vous ferait plaisir ? Envoyez-nous sur vos suggestions ! Vous pouvez déposer une lettre en mairie, ou écrire à dsva@thourotte.fr



Le 18 juillet 2021, vous avez adoré les Barjots Dunkers. Souhaitez-vous les revoir ou avez-vous d'autres suggestions à nous adresser ?

Votre album photos



Après deux années d'interruption pour cause de Covid, **Patrice Carvalho** inaugure **Thourotte Plage** le 6 juillet. C'est parti pour 26 journées de pâtés de sable, de beach volley, de voltiges dans les structures gonflables et les trampolines, d'initiations sportives, d'ateliers et de spectacles ! Pour l'été 2023, la formule évoluera : les activités ne seront plus proposées dans un lieu unique, mais aux 4 coins de la ville !



Fête Nationale, dans la soirée du 13 juillet : à l'issue de la cérémonie patriotique, on distribue des lampions aux enfants, les A Croch' Notes dégainent leurs instruments, et la joyeuse troupe marche jusqu'au complexe Édouard Pinchon, lieu du feu d'artifice et du bal.

4 septembre : à l'ouverture du **Forum des Associations**, **Patrice Carvalho** remet la médaille de la ville à **Jean-Pierre Régnier**, qui a présidé Les Arts Martiaux Thourottois pendant 20 ans.

25 septembre : comme l'année dernière, la saison culturelle débute par un spectacle gratuit et populaire, sur la Promenade de la 32. La compagnie brésilienne **Delá Praká** conquiert le public avec ses acrobaties, ses chansons et ses danses.





16 octobre : se promenant sur échasses à l'intérieur comme à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon, **Écolo Girl** guide le public de **la Fête d'Automne**, à la découverte de stands ludiques sur les bonnes pratiques



20 octobre : à Moliens, dans le Beauvaisis, **un groupe de seniors** visite l'usine de chaussettes **Kindy**.

6 novembre, dans le beau grenier de l'Espace Culturel : pour magnifier le conte **Loupé**, **Elsa Guiet** accompagne son chant au violoncelle et **Gilles Bizouerne** joue le rôle du conteur.



Pendant 5 journées d'octobre, **les collégiens thourottois hébergent leurs correspondants allemands, venus de Rimbach avec le drapeau de leur ville**. Les haines du passé semblent vraiment lointaines : elles ont bel et bien cédé la place à l'amitié et au brassage des cultures.

Mains vertes et pommes rouges



Situées sur la route de Longueil-Annel, des parcelles de 70 m² sont à la disposition des jardiniers amateurs. Chacun cultive son potager à proximité des autres adhérents, toujours disponibles pour un conseil ou un coup de main. Telle est la mission des Jardins Familiaux. Ils sont ainsi 45 jardiniers à se côtoyer régulièrement dans l'exercice de leur passion.

Ils peuvent également exercer leur talent sur le verger communal, où poussent des pommiers... ce qu'ils n'ont pas manqué de faire ! Aussi, se sont-ils retrouvés pour la récolte puis autour du pressoir. Résultat : 50 litres de jus de pommes À la santé de tous nos jardiniers et à la nouvelle année !

Jardins familiaux Maurice Boulnois
Président : M. Jean-Pierre Delachambre
2 place Pierre Mendès France, 60150 Thourotte
07 66 54 44 88
Courriel : yasmina.yolande@gmail.com

Terr'Oise : marcher pour découvrir



Une nouvelle association a vu le jour à Thourotte : Terr'Oise. Son objectif : organiser des randonnées à vocations culturelles, historiques ou gourmandes.

Il s'agit ainsi de promouvoir les richesses du patrimoine régional, de l'Oise et de la Picardie, tout en pratiquant une activité physique de plein air. Chacun pourra ainsi se replonger au cœur des événements historiques qui ont marqué notre territoire ou bien faire des découvertes gustatives locales, au détour d'une agréable promenade.

Une première initiative était programmée pour le 9 décembre, avec une randonnée nocturne de 7 kilomètres pour le Téléthon, au départ du complexe Édouard Pinchon. Terr'Oise est affiliée à la Fédération Française de Randonnée.

Terr'Oise
Présidente : Mme Emilie Ducret • Tél : 06 15 63 37 75
Courriel : contact.terroise@gmail.com

L'école élémentaire Onimus a son association de parents d'élèves



La bourse aux jouets du 6 novembre, au complexe Édouard Pinchon.

Créer des liens entre les enseignants, les parents et les enfants : tel est l'objectif que s'est fixée la nouvelle association de parents d'élèves de l'école élémentaire Onimus. Sous le nom de Pandanimus, elle a été créée à la rentrée de septembre et comptait déjà une quinzaine d'adhérents à la fin novembre.

De premières initiatives ont été prises sans tarder :

- une bourse aux jouets, qui s'est tenue le 6 novembre au complexe Édouard Pinchon
- une opération « dessins d'école » réalisés par les élèves puis mis en ligne et si les parents le souhaitaient, pouvant être reproduits sur divers supports
- un goûter organisé à la mi-novembre à la sortie de l'établissement, une initiative qui doit se renouveler avant les vacances de fin d'année.

Pandanimus
Présidente : Mme Heizmann



Lettre au Ministre de la Santé contre le projet de SMUR sans médecin à bord

Par Hélène Balitout et Sébastien Nancel, conseillers départementaux du canton de Thourotte

Tout le Nord-Compiégnois est concerné : Face à la pénurie de médecins, il est envisagé que les véhicules du SMUR au départ de l'hôpital de Noyon n'embarquent plus de médecin. Il s'agit là d'une menace contre la santé de nos concitoyens. En tant que conseillers départementaux, nous avons saisi le Ministre de la santé avec l'appui d'un grand nombre d'élus de nos communes rurales.

Monsieur le Ministre,

Les élus des trois communautés de communes du Nord-Compiégnois sont mobilisés aux côtés des populations pour s'opposer à un projet qui met en cause la santé publique. La Direction du Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne-Noyon (CHCN) vient d'annoncer, sans concertation, la réorganisation du SMUR de Noyon, qui désormais ne comprendrait plus de médecin à bord mais seulement un personnel infirmier.

Nous sommes géographiquement dans un vaste espace rural, qui compte un grand nombre de communes éloignées des centres-bourgs. Le dispositif envisagé aura pour conséquence, face à des cas d'urgence sanitaire réclamant l'intervention d'un médecin, un long temps d'attente afin que celui-ci partant de Compiègne puisse se rendre sur place. Dans ces conditions, nous nous exposons à la mise en danger de la vie des patients.

Ce projet a recueilli l'assentiment de l'Agence Régionale de Santé

(ARS) des Hauts-de-France. Celle-ci relaie actuellement une campagne de communication de votre ministère visant à désengorger les services hospitaliers d'urgence et à réserver les SMUR et SAMU aux cas relevant précisément de l'urgence. Si telle est la mission dévolue au SMUR et au SAMU, il n'est pas concevable qu'il ne puisse plus y avoir de médecin à bord.

Notre inquiétude est d'autant plus vive que cette décision semble s'inscrire dans un processus qui accentue la désertification médicale en milieu rural. Noyon a vu sa maternité fermer en 2011. Le bloc opératoire du centre hospitalier de cette même ville a été également fermé. Cette réorganisation du SMUR constitue donc une nouvelle étape et nous nous interrogeons sur le sort qui pourrait, à terme, être réservé au Centre Hospitalier de Noyon.

Il est donc urgent de mettre fin à ces dérives qui constituent un danger pour la santé de nos concitoyens. Nous vous demandons donc d'intervenir auprès de l'ARS pour que, dans l'immédiat, soit abandonné le projet concernant le SMUR de Noyon.

Manifestations devant l'hôpital de Noyon



29 octobre

Sébastien Nancel (conseiller départemental du canton de Thourotte), Thibault Delavenne et Corinne Achin (conseillers départementaux du canton de Noyon) sont à l'initiative, aux côtés des autres élus du secteur.



19 novembre

Ils sont évidemment soutenus par Patrice Carvalho. Merci à Oise Hebdo pour cette photo.

Sélection

Délibérations du conseil municipal



Séance du 6 octobre 2022

Le Conseil municipal a assisté à un exposé du SEZEO (Syndicat des Énergies Zones Est de l'Oise). À l'issue de cette présentation, les élus ont décidé, à l'unanimité, de lancer des études relatives à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux.

Une décision modificative au budget a été adoptée, afin d'augmenter les crédits disponibles, notamment en vue de travaux de voiries.

M. Joël Piar, en qualité de conseiller municipal, a été nommé Correspondant Incendie et Secours pour la ville de Thourotte.

Tribune libre de la majorité



Préserver la planète ? En parler, c'est bien. Agir, c'est mieux

Chacun se souvient de cette déclaration du Président Chirac, lors du 4^{ème} Sommet de la Terre : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. » Nous étions en septembre 2002. Cela fait donc vingt ans.

Depuis, sont intervenus les Accords de Paris, concluant la COP 21 en décembre 2015. 193 pays se sont engagés afin d'atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. à la fin de ce siècle.

Nous sommes en 2022. La COP 27 vient de se tenir en Égypte, avec ces mêmes nations qui avaient pris des engagements. Le constat est que nous n'avancions guère. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) montre que nous sommes sur un rythme de +2,5°C à la fin du siècle, avec des effets dévastateurs à partir de 2025.

28 juillet : en 2022, c'est la date à partir de laquelle l'humanité vit à crédit. A ce seuil, nous avons consommé autant de ressources biologiques que la Terre peut régénérer en une année. En vingt ans, ce jour a avancé de deux mois. La France n'est malheureusement pas en reste. Elle a été condamnée deux fois pour inaction climatique.

Le problème est que nous continuons à vivre sur un mode de développement hérité de la révolution industrielle débutée au 19^{ème} siècle. Nous produisons sans nous soucier des effets sur l'état de notre environnement, avec une débauche de consommation énergétique toujours fondée sur les énergies carbonées. Hier, les conséquences demeuraient peu sensibles au quotidien. Ce n'est

plus le cas : les canicules, l'épuisement des ressources en eau, les cyclones, les pollutions et leurs effets sur la santé se multiplient.

Il ne s'agit évidemment pas de revenir au temps de la chandelle pour nous éclairer. Mais il est urgent de promouvoir un système nouveau de développement. Il heurtera de puissants intérêts économiques grâce auxquels les géants de l'industrie réalisent de colossaux profits sans souci des conséquences sur l'environnement. C'est bien pour cela que nous peinons à avancer. Mais l'avenir de l'humanité est à ce prix.

Cela passe par une économie décarbonée, par le développement des énergies renouvelables, par des modes de consommation plus raisonnés.

28 juillet : en 2022, c'est la date à partir de laquelle l'humanité vit à crédit.

Au niveau de l'action municipale, nous nous efforçons de travailler à ces conversions. L'extinction de l'éclairage public de nos rues entre 22h30 et 4h n'est pas seulement destinée à faire face à la hausse des tarifs de l'électricité : c'est aussi une façon de contenir nos

émissions de CO2. Il en est de même du blocage du chauffage à 19°C dans les bâtiments communaux durant l'hiver.

Nous recueillons les eaux pluviales dans une cuve installée sous l'espace Roger Paullier afin d'économiser les ressources en eau. Nous avons définitivement banni les herbicides dans l'entretien de nos espaces verts.

Ainsi, à notre niveau, nous contribuons à ces efforts encore trop peu engagés partout pour léguer aux générations futures une planète vivable. À chacun de réfléchir sur ce qu'il peut faire en ce sens. Maintenant, il y a urgence.

Opposition

Le groupe d'élus d'opposition n'a pas souhaité publier une tribune dans ce numéro.

Plan Grand Froid

La campagne de sensibilisation et de prévention sur les risques de grand froid est reconduite au sein de la commune, afin de prévenir et de combattre les conséquences sanitaires. La municipalité tient un registre des personnes dites « vulnérables ». En cas de situation à risque, elles seront contactées et nous appliquerons les actions nécessaires de prévention et de secours. Vous êtes une personne âgée vivant seule ? Vous êtes affecté(e) d'un handicap, de problèmes de santé ou de dépendance ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre ! Vous n'y figurerez que si vous en faites la demande.

Nous vous invitons à contacter le CCAS.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS.)
en mairie de Thourotte, 18 rue Jean Jaurès
Tél : 03 44 90 61 06
Courriel : ccas@thourotte.fr



En cas de neige, chaque particulier doit déblayer son trottoir.

Chacun est responsable de son trottoir ! Fixées par arrêté municipal, ces obligations concernent tout le monde, par période de grand froid :

- Il est interdit de déverser de l'eau dans les caniveaux.
- Devant la façade de leur domicile, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige, afin d'éviter tout dommage aux passants. Au balai ou à la pelle, ils doivent déneiger devant chez eux, et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas/ Pour faciliter l'enlèvement par les services municipaux, il convient de former un tas de neige sur un lieu ne gênant ni l'écoulement des eaux dans les caniveaux et les égouts, ni la circulation des piétons et des véhicules.

L'accès à l'eau potable : c'est toute une histoire !

Bien que payant, l'accès à l'eau potable est, pour nous, tellement évident que nous n'y prêtons pas forcément attention. Il nous arrive même d'en abuser ! Pourtant, sur notre territoire, il n'y a pas si longtemps que le précieux liquide coule de nos robinets. De plus, nous devrions surveiller notre consommation car, aujourd'hui encore dans certaines régions, on déplore des problèmes d'approvisionnement d'eau. Comment notre réseau d'eau courante a-t-il été créé et entretenu ? Voici l'histoire.

Il y a de cela un siècle, si vous vouliez boire de l'eau, vous deviez vous déplacer vers les pompes publiques, à moins de posséder un puits sur votre terrain. Or, on sait aujourd'hui que plus de la moitié des eaux disponibles à Thourotte étaient alors impropres à la consommation. C'est le service médical des armées qui avait procédé à des analyses en 1915.

La situation évolue à partir de 1921, lorsque le groupe Saint-Gobain s'installe sur notre commune. Construisant usine et cités, l'entreprise décide de fournir l'eau courante à tous les ouvriers, dans « un souci d'hygiène et de sécurité ». Saint-Gobain installe ainsi le premier captage dans le sous-sol du territoire, le complète par un réseau souterrain et construit un château d'eau pour répartir le précieux liquide dans tous les foyers. En novembre 1922, par souci d'égalité, la direction de l'usine offre 10 000 francs à la commune pour financer des recherches de nappes phréatiques, nécessaires à l'approvisionnement en eau du vieux village. Les recherches sont complexes et, en février 1926, la municipalité demande à l'entreprise l'autorisation de se brancher sur le réseau Saint-Gobain pour alimenter les pompes municipales en eau de qualité. Le groupe industriel accepte mais revient sur sa décision en juillet 1927, déclarant que cette situation ne pouvait être que provisoire.

Il faut dire que, entretemps, tout s'est débloqué pour la commune : en octobre 1926, on a découvert une nappe d'eau dans la zone du Courtil Muret. On a donc construit un puits, embryon d'un captage industrialisé. Mais avant de pouvoir distribuer cette eau, les étapes administratives sont longues et complexes. En effet, la commune doit acheter le terrain, faire analyser l'eau par l'Institut Pasteur, développer un avant-projet puis un projet définitif, établir les plans de canalisation mais aussi de sécurité incendie. Et surtout, la municipalité doit obtenir des subventions auprès des

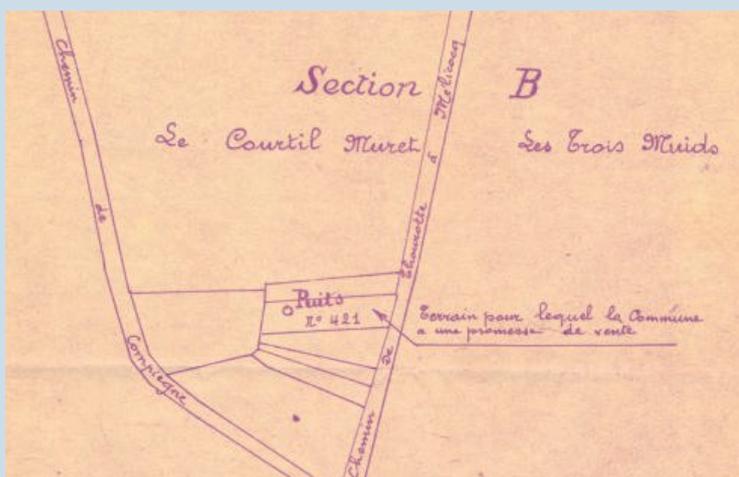
services de l'État. Après quatre ans de montages administratifs, les travaux sont enfin lancés. Ils se terminent officiellement en 1933. La commune possède enfin un puits profond de 23 mètres, surmonté d'un réservoir, captant l'eau par relevage électrique, d'une capacité de 300 mètres cubes et dont le fond est à 14 mètres de hauteur. À partir d'octobre 1934, les premières polices d'abonnement avec les usagers sont signées pour une mise en service dès 1935. Le premier Thourottois du vieux village à bénéficier de l'eau courante est Anatole Caille, un cultivateur habitant dans la rue Foraine, actuelle rue Gustave Manin.

Mais cette réalisation débouche aussi sur une amélioration de la qualité de vie des habitants de Longueil-Annel. En effet, le Conseil Départemental d'Hygiène produit, dès 1930, plusieurs rapports établissant que la nappe phréatique peut fournir 150 litres d'eau par jour et ceci pour 2000 habitants. Les communes de Longueil-Annel et de Thourotte réunies forment une population de 3315 habitants mais, comme 1500 Thourottois dépendent du réseau de Saint-Gobain, le nouveau château d'eau est largement suffisant pour les 1815

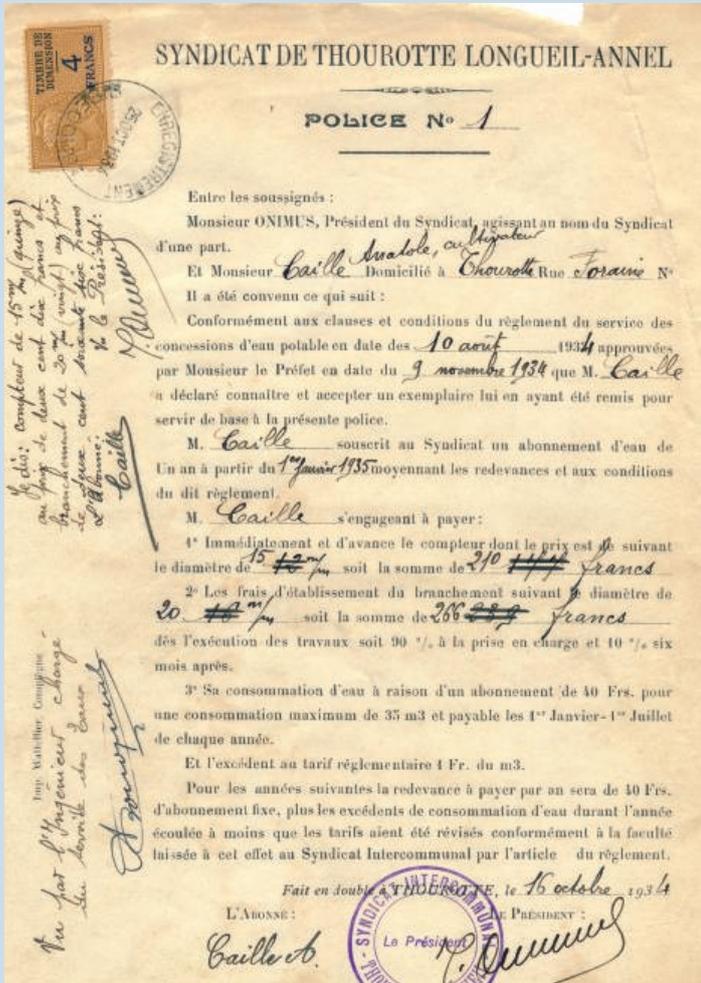
habitants restants. Suite à ces rapports, les deux communes délibèrent et décident, dès octobre 1931, de s'associer pour former un Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau représenté par Messieurs Onimus et Baudry pour Thourotte, et par Messieurs Lavillon et Chrétien pour Longueil-Annel. Ce syndicat existe toujours : aujourd'hui, vous le connaissez sous son appellation de « SIVOM de Thourotte / Longueil-Annel » (comprenez : « Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples »).

Alors, la prochaine fois que vous tournerez votre robinet pour vous rafraîchir, pensez juste que, il y a seulement 87 ans, de nombreux Thourottois et habitants de Longueil-Annel devaient encore sortir de chez eux pour se désaltérer.

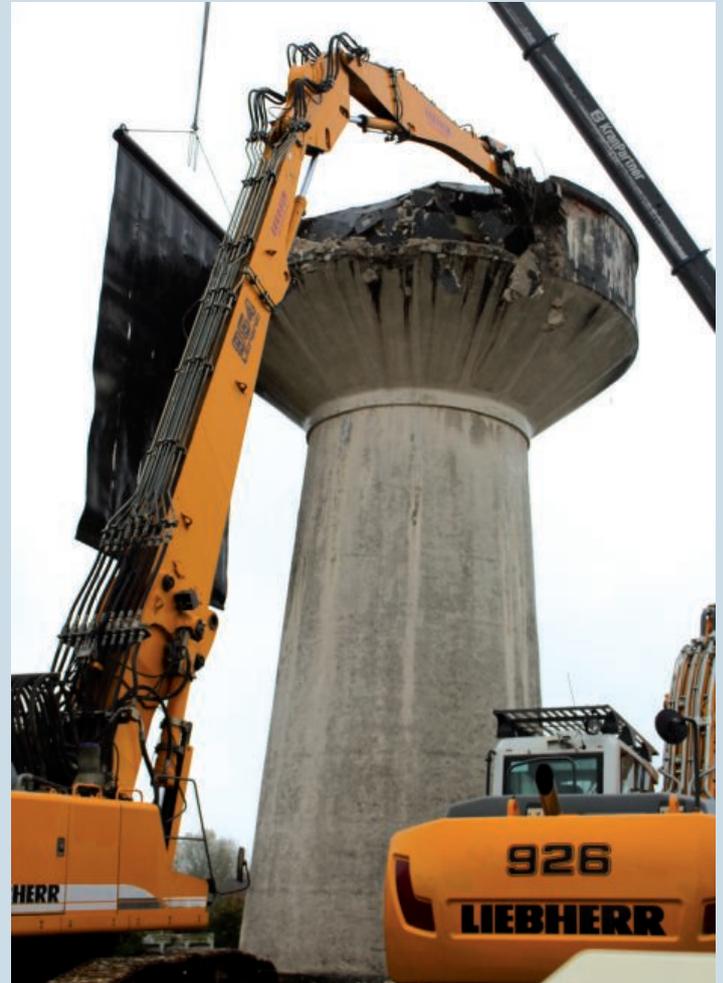
En octobre 1926, on a découvert une nappe d'eau dans la zone du Courtil Muret.



L'emplacement du puits, dans le secteur du Courtil Muret. Sur ce plan de la fin des années 1920, on lit que la commune projette d'acheter le terrain sur lequel on a découvert une nappe d'eau.



15 octobre 1934 : Anatole Caille est le premier Thourottois signant un contrat de raccordement au réseau d'eau potable.



Si le SIVOM existe toujours, le château d'eau a, lui, été détruit le 24 octobre 2017.



En 1971, on aperçoit le château d'eau dans une zone encore très agricole, où ne tarderont pas à surgir un collège, un gymnase et des immeubles.

Agenda

Cette programmation est susceptible d'être modifiée selon l'évolution des conditions sanitaires.

Une après-midi d'animations familiales et gratuites :

C'est Noël ! • Présentation en page 12.

Mercredi 14 décembre, dès 15h, au complexe Édouard Pinchon.

Fermeture d'établissements pendant les vacances

- **Piscine Georges Bonichot** : du samedi 17 décembre au dimanche 1^{er} janvier inclus.
- **Espace Angèle Fontaine** : du samedi 24 décembre, 12h, au samedi 31 décembre inclus.
- **Médiathèque** : fermeture samedi 24, vendredi 30 et samedi 31 décembre.

Concert de Noël de l'école de musique Jean Rochet

• Présentation en page 12.

Samedi 17 décembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon.

Spectacles à l'Espace Culturel • Présentation en pages 13 et 14

- **Le mécano de la Générale** • Mardi 20 décembre, à 14h30.
- **Jemima and Johnny** • Jeudi 19 janvier, à 20h30.
- **Komaneko** • Vendredi 17 février, à 14h30.
- **L'invitation au voyage** • Dimanche 26 février, à 16h.
- **Tout seul** • Jeudi 16 mars, à 20h30.

Sur le marché : le Père Noël, ses mascottes et sa calèche

• Présentation en page 12.

Jeudi 22 décembre, de 10h à 12h, sur la place de la République.

Cinéma : Armageddon Time

Mardi 20 décembre, à 20h, à l'Espace Culturel.

- Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

Bébé bouquine

- Le samedi, à 10h, à l'Espace Culturel.
- Gratuit sur réservation au 03 44 90 61 26.
- 7 janvier • 11 février • 4 mars

Exposition : Encre, Papier, Ciseaux ! • Présentation en page 14.

Du mardi 10 janvier au samedi 11 mars, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal

• Présentation en page 12.

Mercredi 11 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon.

L'heure du Conte

Le samedi, à 10h, à l'Espace Culturel.

- Gratuit sur réservation au 03 44 90 61 26.
- 14 janvier • 18 février
- 11 mars, séance exceptionnelle : **L'armoire à histoires**

Goûter dansant des Seniors

Jeudi 16 février, à 14h30, au complexe Édouard Pinchon • Inscriptions en mairie : marie-noelle.demarque@thourotte.fr / 03 44 90 63 46

Atelier Table MashUp • Présentation en page 13

Vendredi 17 février, à 10h, à l'Espace Culturel.

Commémoration de la Guerre d'Algérie

Dimanche 19 mars, à 11h, au monument aux morts de la rue Jean Jaurès. • Ouvert à tous.

Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre !

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne

Tél : 06 78 43 46 08

Site Internet : www.trans-doc.org



Contact



Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte

Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte

Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : mairie@thourotte.fr

Site Internet : www.thourotte.fr

Facebook : [Municipalité de Thourotte_officiel](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Thourotte_officiel)